

BIENTRAITANCE ET PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

Public concerné :

Equipe pluridisciplinaire

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 2 jours / Modulable selon besoin

Objectifs de la formation :

Compétence visée : Développer une réflexion sur les pratiques et la valorisation des actions bientraitantes et la prévention de la maltraitance

Aptitudes :

- Se positionner dans le cadre juridique de la bientraitance et les recommandations de bonnes pratiques
- Appliquer les principales procédures liées à la prévention de la maltraitance
- Participer au déploiement de la culture bientraitance
- Prévenir des situations de maltraitance au quotidien

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Utilisation de supports vidéo, Travail avec les participants sur les situations rencontrées au sein de l'établissement.
- Plan d'action pour l'établissement

Le programme : (N'hésitez pas à nous contacter, de manière à adapter ce programme au plus près de vos besoins ...)

1. Maîtriser le cadre juridique et légal de la Bientraitance

- Les dispositions liées au CASF concernant les droits fondamentaux des usagers
- Les principales dispositions du Guide de la Gestion du Risque de Maltraitance
- Appréhender la responsabilité pénale liée aux situations évoquées.

2. Définir les concepts de bientraitance et maltraitance

- Les maltraitements physiques, psychologiques, actifs et passifs, etc.
- Les risques de maltraitance
- Créer un socle commun d'appréciation de la bientraitance sur son établissement ou service
- Savoir utiliser et partager des repères d'évaluation (analyse de la recommandation ANESM/HAS : « Bientraitance : repères pour sa mise en œuvre »)

3. Caractériser la bientraitance au quotidien

- Dans la relation : Les différents modes de communication et les outils associés
- Dans le projet personnalisé : objectifs, actions, suivi
- Dans les actes du quotidien
- La place des aidants familiaux

4. Maintien de l'autonomie de la personne selon une approche personnalisée

- Apports des techniques du soin relationnel, des thérapies non médicamenteuses, des différentes philosophies de soin
- La juste implication des professionnels : empathie et distance, respect du cadre, fiabilité et responsabilité, implication et collaboration

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr

LISEK Formation Conseil
16, Lieu-dit La Râperie – 80340 PROYART
TEL 06 87 43 90 76 – Email : lisekformation@gmail.com

